

OFFRE D'EMPLOI MÉDECIN RÉFÉRENT·E CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

L'Association du Nouveau Planning Familial de la Loire (ou NPF42) fait partie du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF). L'association existe depuis le mois de février 2024 et a ouvert ses portes au public en septembre 2024.

Actuellement les activités du NPF42 se concentrent sur des permanences d'accueil et d'écoute et des interventions d'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS) auprès de différents publics.

L'association est également engagée dans un processus de montage d'un Centre de Santé Sexuelle (CSS) qui permettra notamment d'ouvrir des espaces de consultations médicales courant 2026.

Missions principales :

Phase 1 : montage du projet de Centre de Santé Sexuelle (avant juin 2026)

Le projet de Centre de Santé Sexuelle est porté par la coordinatrice administrative et financière de l'association en binôme avec une Conseillère Conjugale et Familiale. Ce projet est également suivi par le Conseil d'Administration de l'association.

La·e médecin recruté.e appuiera cette équipe de montage en apportant son expertise médicale et technique. Cet appui contribuera à :

- finaliser le budget du CSS et le conventionnement avec le Conseil Départemental ;
- recruter l'équipe soignante et élaborer l'organisation du travail, notamment autour de la fonction de secrétariat médical ;
- finaliser la rédaction du règlement de fonctionnement du CSS, des protocoles d'accueil et de prise en charge.

Par ailleurs, le·a médecin sera en charge des missions suivantes :

- finaliser la mise en place de partenariats avec un/des laboratoires, une/des pharmacies.
- prendre contact pour information avec les ordres professionnels (pharmaciens, médecins, sage-femmes).
- poursuivre le travail avec la CPAM pour la signature d'une convention (après validation par l'ARS et mise à disposition d'un numéro FINESS).
- signer une convention pour la réalisation d'IVG médicamenteuse.
- élaborer la logistique de la salle de consultation et de la consultation médicale au sens large.

Phase 2 : après l'ouverture du Centre de Santé Sexuelle (à partir de juin 2026)

Au démarrage de l'activité médicale, la·e médecin référent·e de la structure aura en charge :

- des consultations médicales sur une demi-journée (ou 2 selon disponibilité), selon les missions et les publics définis dans le cadre du Centre de Santé Sexuelle ;
- l'animation des activités de l'équipe médicale, en lien avec les Conseillères Conjugales et Familiales (CCF) : suivi et mise à jour des protocoles, veille sur les stocks, animation de temps d'échange sur les pratiques professionnelles ;
- la participation ponctuelle à des réunions d'équipe pluriprofessionnelle.

Cadre de l'embauche :

Le·a futur·e médecin intégrera une équipe de 4 personnes (3 CCF et 1 coordinatrice admin-financie-vie associative). Tous·tes sont à temps partiel et en CDI.

Il·elle travaillera en lien direct avec cette équipe et principalement avec la coordinatrice administrative et financière et avec la CCF en charge du lien pour le montage du CSS.

Le·a salarié·e de la structure sera en lien direct avec la Commission employeuse et sera sous la responsabilité des membres du Conseil d'Administration du Nouveau Planning Familial 42, qui fonctionne en collégialité.

Il·elle travaillera principalement dans les locaux du Nouveau Planning Familial de la Loire, situés actuellement au 6bis Place des carrières à Saint-Etienne*. Le·a salarié·e pourra être amené·e à réaliser des déplacements dans le cadre professionnel sur l'ensemble du département de la Loire et auprès d'autres Centres de Santé Sexuelle.

* il s'agit de locaux provisoires jusqu'à septembre 2026 et le déménagement dans des locaux définitifs à proximité directe des locaux provisoires.

Conditions :

- Poste en CDI, prise de poste souhaitée début mars 2026
- Temps partiel de 6h/semaine correspondant à un 0,17 ETP (télétravail possible) – des évolutions seront possibles à l'ouverture du CSS (possibilités d'augmenter le temps de consultation)
- Prise en charge à 80% de la mutuelle employeur (Aésio).
- Salaire : 774€ brut + Prime Ségur
- Participation exceptionnelle à des réunions associatives en journée et/ou en soirée.

Le droit du travail s'appliquera à le·a salarié·e, ainsi que tout accord salarial pris sur décisions de l'association.

Profil attendu et qualités requises :

Compétences requises :

- Diplôme : diplômé d'État de médecine, diplôme d'étude spécialisé DES en gynécologie médicale, gynécologie-obstétrique ou, médecine générale avec une formation complémentaire en gynécologie (DIU) ou tout une expérience professionnelle solide en santé sexuelle, gynécologie de 1er recours.
- Permis B souhaité (déplacements possibles sur le département).

Compléments liés à la mission de référent.e :

- Toute expérience ou formation complémentaire sera fortement appréciée, sur les thématiques liées aux activités du Planning Familial et/ou d'un Centre de Santé Sexuelle : IVG, contraception, santé sexuelle, santé des personnes trans, santé des personnes en situation de précarité, etc.,
- Contact facile, une capacité à poser un cadre clair et sécurisant,
- Capacité de travail en équipe, aussi bien avec les autres salarié-es que les bénévoles impliqué-es dans l'association,
- Capacité à partager son travail et le rendre accessible,
- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et sens de l'initiative,
- Connaissance et adhésion aux principes fondateurs et aux valeurs du MFPF (cf Charte du Mouvement),
- Respect et défense des décisions, positionnements et orientations politiques du collectif du NPF42 validés en CA,
- Application du projet associatif et défense du modèle associatif décidé par la CA du NPF42.

***Les candidat-es feront parvenir un CV et une lettre de motivation au
Nouveau Planning Familial 42 par mail à :
comemployeuse@nouveauPlanning42.org avant le 22/02/2026 (merci de
mettre en objet « CANDIDATURE POSTE MEDECIN REFERENT-E CSS»).***
Entretiens à prévoir la semaine suivante